

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 15/01/2025 - A2025/000466 - 2023 B 02416 - 421 118 506 - A2 MS

A2 MS
Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : 68 Impasse les Ritons à 38250
Corrençon-en-Vercors
RCS de GRENOBLE n° 421 118 506

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE L'ASSOCIEE UNIQUE

Fait et signé électroniquement le 29/11/2024 à Corrençon en vercors.

Madame Martine, Josette FILIPTCHENKO née CUOQ 28 novembre 1964 à Saint-Étienne (42), de nationalité Française, demeurant 68 Impasse les Ritons à 38250 Corrençon-en-Vercors, Associée unique et seule Présidente de la Société A2MS,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Cession de 100 % des actions de la Société à la Société HOLDING BLUE et agrément de la Société BLUE HOLDING ès qualité d'associé unique sous condition suspensive
- Démission de la Présidente et désignation de la nouvelle présidente sous condition suspensive

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du projet de cession de 500 actions de la Société au prix provisoire de **449.644,00 €** (quatre cent quarante-neuf mille six cent quarante-quatre euros), soit 899,29 € (huit cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt-neuf centimes – arrondi) décide :

- D'agréer la cession des 500 actions à la Société BLUE HOLDING Société à Responsabilité Limitée, au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 4 rue des Vergers 67720 WEYERSHEIM, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 931 918 544, représentée par ses co-gérants, Monsieur Gaëtan CHRETIENNOT et Madame Peggy SANTERRE née MAROLLEAU
- D'agréer en qualité de nouvel associé unique le Société BLUE HOLDING

Cet agrément est délivré sous la condition suspensive de la réalisation de cession d'actions au plus tard le 10 décembre 2024.

Au-delà de cette date, l'agrément sera considéré comme caduc.

DS 	Paraphe 	DS 
---	--	---

DEUXIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Madame Martine FILIPTCHENKO née CUOQ aux fonctions de Président à compter de la cession définitive de la totalité de ses actions à la Société BLUE HOLDING.

En conséquence, la démission de Madame Martine FILIPTCHENKO née CUOQ prendra effet à compter du jour de la réalisation définitive de la cession d'action autorisée sous la première décision.

L'associée unique, toujours sous la condition suspensive de la réalisation définitive de la cession d'actions autorisée sous la première décision, de nommer en qualité de Présidente sans limitation de durée, la Société BLUE HOLDING, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 4 rue des Vergers 67720 WEYERSHEIM, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 931 918 544, représentée par ses co-gérants :
Monsieur Gaëtan CHRETIENNOT, demeurant 4 Rue des Vergers à 67720 WEYERSHEIM
Madame Peggy SANTERRE née MAROLLEAU, demeurant 6, impasse du Mas de Gidde La Couronne, 13500 MARTIGUES.

La Société BLUE HOLDING, représentée par ses gérants, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

TROISIEME DECISION - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Le 29/11/2024

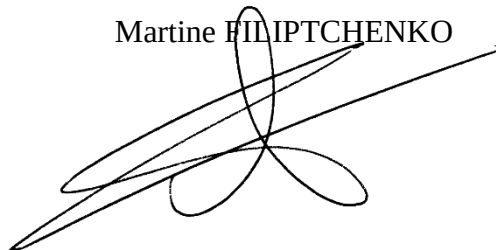
CONDITION SUSPENSIVE LEVEE LE
02/12/2024

POUR LA SOCIETE BLUE HOLDING

Gaetan Chretiennot

18/12/2024

Martine FILIPTCHENKO



DocuSigned by:

838D5A1EE4024AC...

DS


Paraphe
PS

DS
